

MAIRIE DE MALLEVAL

Compte rendu du Conseil Municipal du 2 février 2016

Présents : TALLARON Roselyne, BOUILLOUX Alain, MAYER Danielle, ROCHE Annie, MARET Philippe, BELIN Philippe, ANTOINE Floriane, VERCASSON Patrick, PUY Suzette, CELLARD Romain

Excusés : DUMOULIN Sabine, MARTO Louis-Philippe, GALVEZ Henri,
Mme ROCHE Annie a été élue secrétaire

Mme le Maire soumet pour approbation le procès-verbal du dernier conseil qui s'est tenu le 24 novembre 2015, qui est adopté à l'unanimité.

Elle aborde ensuite l'ordre du jour du Conseil Municipal.

1 - ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Madame le Maire expose que le compte administratif présente un excédent de 38000 euros. Il convient donc de décider des orientations pour l'année à venir.

1 - voirie

Depuis de nombreuses années, les eaux pluviales posent problème dans le secteur des Dris et en aval notamment sur la route communale. De nombreux terrains ne sont plus enherbés, ce qui provoque un apport important d'eau dans les chemins et sur la route. Une solution pourrait être envisagée, mais elle nécessite le passage chez des propriétaires privés. Le conseil décide donc de contacter ces personnes pour obtenir un droit de passage pour une canalisation.

2 - véhicule

Le véhicule équipé d'une petite benne est très vétuste. Acheté d'occasion il y a plusieurs années, les réparations à effectuer dépassent largement la valeur vénale de ce dernier. Aussi, il faudrait le remplacer. Un petit camion équipé d'une benne (-3,5 t) est recherché. Chaque conseiller présent effectuera des recherches.

3 - bâtiments communaux

La salle située à l'Ouest de la mairie est en voie d'achèvement. Il reste à faire le sol. Le conseil opte pour un sol plastique en fonction des activités qui vont s'y dérouler et pour amortir le bruit, une salle de classe se trouvant à l'étage inférieur. Des devis seront demandés, la commune n'étant pas équipée pour la pose de ce type de sol (soudures plastique notamment).

2 - Demandes de subventions au Conseil Départemental

Madame le Maire expose que des subventions peuvent être demandées au conseil départemental pour des travaux, acquisition de mobilier... Le conseil décide à l'unanimité de demander des subventions pour les travaux énumérés ci-dessus ainsi que pour l'acquisition de chaises supplémentaires à la salle des fêtes. Une demande sera également effectuée pour la réfection partielle du toit de la mairie.

2 - REGLEMENT DES SALLES COMMUNALES

Madame le maire expose à l'assemblée les projets de règlement pour la salle située à côté des terrains de tennis, et pour la salle des fêtes.

Le conseil, à l'unanimité des présents, adopte ces règlements qui seront annexés au présent compte-rendu.

3 - REGLEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Madame le maire expose à l'assemblée le projet de règlement pour l'assainissement collectif.

Le conseil, à l'unanimité des présents, adopte ce règlement qui sera annexé au présent compte-rendu.

4 - DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES

Le SIEL et LA POSTE demandent aux communes de procéder la dénomination des rues et à la numérotation des habitations. Cela faciliterait grandement aussi le travail des services de secours.

Rendez-vous a été pris avec un service de LA POSTE à Tournon chargé de ces questions et qui apporte un soutien aux communes. Un devis sera demandé. Pour ce qui est des plaques et numéros, ces derniers sont obligatoirement à la charge de la commune.

5 - TARIFS INSERTIONS PUBLICITAIRES BULLETIN MUNICIPAL

Des insertions publicitaires sont proposées dans le bulletin municipal. Pour le bulletin 2016, 17 entreprises ont participé. Il convient de fixer les tarifs. Le conseil, à l'unanimité, fixe à 60 euros l'insertion pour 1/3 de page et 40 euros l'insertion pour 1/6^{ème} de page.

6 - INFORMATIONS DIVERSES

Rythmes scolaires : d'éventuelles modifications pour harmoniser les jours et les horaires seront discutées lors du conseil d'école du 9 février.

Réfection des chemins : ceux de Volan et de Rochecourbe ont été restaurés, tout comme celui de la Brunarie.

Commission services à la personne à la communauté de communes du Pilat Rhodanien : Annie Roche fait part de son agacement car depuis deux ans, il s'avère très difficile de parler d'autre chose que de la petite enfance. Différents problèmes ont été identifiés concernant les personnes âgées, notamment en ce qui concerne les déplacements et la fourniture de repas chauds à domicile. Une mise au point sera demandée lors de la prochaine réunion.

Problèmes de fonctionnement dans la distribution du courrier : de nombreuses personnes se plaignent de ne pas recevoir les colis en temps et en heure, (destinataires désignés comme absents dans le suivi des colissimos alors qu'ils attendaient chez eux...), d'avoir plusieurs jours de suite les mêmes publicités dans les boîtes aux lettres, de distributions irrégulières notamment le samedi. La commune fera un courrier dans ce sens au centre de Tri de Roisey.